

Les outils disponibles de la politique d'inclusion des Roms dans l'Union Européenne

les liens de ce document sont directement cliquables
tous les textes sont copiés-collés depuis les sites officiels de l'Union Européenne
et assemblés ici par le collectif romeurope de l'agglomération nantaise

Voir, sur le site de Romeurope, *la lettre d'information contre les discriminations* de juin 2010, publiée par la **Commission européenne**.

http://www.romeurope.org/IMG/FR-FDAD_Newsletter_5_100531.pdf

l'article donne les liens suivants

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=634&langId=fr>

Projets & financement

Intégrer l'inclusion des Roms dans toutes les politiques de l'Union européenne

Suivant une approche constructive, pragmatique et non-discriminante, de nombreuses politiques de l'UE aident à soutenir l'inclusion des Roms (par exemple les politiques visant à améliorer la situation économique, la santé, les conditions de vie, les opportunités d'embauche, la compréhension culturelle et l'éducation pour tous).

L'approche de la Commission européenne de l'inclusion des Roms effectue une focalisation explicite mais pas exclusive sur les Roms: cette approche ne sépare pas les interventions centrées sur les Roms des initiatives dans un champ plus large. Par exemple le [Programme Jeunesse en action](#) prône la participation de tous les jeunes, mais avec une attention particulière en 2009 et 2010 à l'accès des jeunes venant des communautés Roms.

Apporter un financement

La question Rom est prise en compte dans l'ensemble des activités de l'UE. Ainsi, l'inclusion des Roms peut être soutenue par des activités ayant bénéficié de divers mécanismes de financement de l'Union européenne.

Ces sources de financement de l'UE pour les Roms incluent notamment:

1. Le [Fonds social européen \(FSE\)](#) qui encourage l'amélioration des conditions de vie et d'emploi des Roms, en particulier en investissant dans l'éducation et la formation.
2. Le [Fond européen de développement régional \(FEDER\)](#) qui soutient le développement régional, la mutation économique, la compétitivité et la coopération territoriale à travers l'UE.
3. Le [Programme PROGRESS](#) (notamment la campagne d'information 'Pour la diversité, contre les discriminations') qui finance des activités de sensibilisation visant à combattre la

discrimination envers les Roms et qui soutient le travail en réseau des ONGs représentant et défendant les droits des Roms.

4. D'autres activités et mécanismes de financement associés de l'Union européenne, tels que [Le Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie](#)
[Programme Jeunesse en Action](#)
[Programme Culture \(2007-2013\)](#)
[Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural](#)
[L'Instrument d'Aide de Pré-adhésion \(IAP\)](#)
[Programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique \(2008-2013\)](#)

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=813&langId=fr>

Recherche et études

L'opinion publique

En 2006, la Commission européenne a mené une étude d'opinion au sujet des discriminations et des inégalités en Europe et qui concernait notamment l'attitude des européens à l'égard des groupes d'origine étrangère dans la société. Cette étude fut suivie d'une deuxième série d'entretiens en 2008, comprenant une question plus détaillée sur l'attitude des européens envers les Roms.

[L'étude de 2006](#) révélait que 77% des européens pensaient qu'être Rom était un désavantage dans la société. [L'étude de 2008](#) soulignait qu'environ un quart des européens se sentirait mal à l'aise d'avoir un voisin Rom et que cette tendance était plus importante envers les Roms qu'envers les personnes de n'importe quelle autre origine.

L'expérience vécue par les Roms

L'étude de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS) entreprise par l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) interroge les groupes d'immigrés et de minorités ethniques sur leur expérience de victime de discrimination ou d'attaque criminelle dans leur vie quotidienne.

Les Rapports de données focalisées de l'étude EU-MIDIS se concentrent sur les résultats concernant des groupes spécifiques: [le premier de ces rapports](#) (publié au printemps 2009) porte sur les Roms.

Cette étude montre que parmi les Roms interrogés, un sur deux affirme avoir été victime de discrimination au moins une fois dans les 12 derniers mois. En moyenne, parmi les Roms interrogés, un sur cinq dit avoir été victime d'au moins une attaque criminelle dans les 12 derniers mois.

En parallèle à l'étude EU-MIDIS, l'Agence des droits fondamentaux mène régulièrement des analyses sur divers aspects de l'inclusion des Roms en Europe.

Autres recherches

Différentes études ont été commandées ou menées par la Commission européenne au sujet de la situation des Roms en Europe. Celles-ci comprennent notamment:

- Une étude de la Commission sur les [femmes Roms et des minorités ethniques en Europe: une question pour l'égalité homme/femme](#) (Rapport publié en anglais - résumé en français - en novembre 2008).
- Une étude sur *les activités pour améliorer l'impact des politiques, des programmes et des projets visant l'inclusion et la non-discrimination des Roms dans l'UE* (résultats à paraître en 2010).

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=814&langId=fr>

Société civile et situation internationale

La coopération avec la société civile Rom

L'efficacité des politiques est renforcée par la participation active des Roms. La Commission européenne reconnaît que cette implication de la société civile Rom est décisive, d'une part en apportant une expertise et d'autre part en permettant de diffuser les informations nécessaires pour développer un débat public et un processus politique en dialogue avec la société.

La Commission européenne soutient la participation active de la société civile Rom dans les prises de décisions, notamment par le biais de la [plateforme européenne pour l'inclusion des Roms](#). ONGs et activistes Roms participent également aux [Sommets Roms européens](#).

La Commission européenne organise des [stages pour de jeunes diplômés Roms](#), en partenariat avec l'Open Society Institute: deux fois par ans, cinq jeunes Roms intègrent les services de la Commission pour y effectuer un stage de cinq mois.

Enfin, la Commission européenne a signé un accord cadre de partenariat avec le Bureau d'information Rom européen ([European Roma Information Office, ERIO](#)).

Les développements à l'échelle internationale

La Commission européenne participe à un ensemble d'initiatives internationales visant à soutenir l'inclusion des Roms et coopère avec les organisations internationales actives dans ce domaine. Le travail de la Commission européenne a été bâti sur la base existante de l'expertise et l'expérience de la [Décade 2005-2015 pour l'inclusion des Roms](#) et d'initiatives telles que le Fonds d'Education Rom, le Plan d'action de l'OSCE et les recommandations du Conseil de l'Europe et des Nations Unies. La Commission européenne prend part au Groupe de contact informel des organisations internationales sur les Roms.